

Discussion du GAC sur la prochaine série du Programme des nouveaux gTLD

Séances 5 et 6

Table des matières

Objectif de la séance	p.1	Proposition des dirigeants pour la ligne d'action du GAC	p.1	Situation actuelle et évolutions récentes	p. 3	Principaux documents de référence	p. 10
---------------------------------------	-----	--	-----	---	------	---	-------

Objectif de la séance

Les membres du GAC poursuivent leur préparation en vue de la prochaine série de nouveaux gTLD, dans le prolongement des séances de renforcement des capacités tenues en amont de ces séances et où des sujets d'intérêt pour les gouvernements ont été abordés.

Les séances porteront sur les briefings présentés au GAC par les représentants du GAC et de l'organisation ICANN, le premier sur une mise à jour du programme de soutien aux candidats (ASP) suivi d'une présentation du groupe GeoTLD. La deuxième séance comprendra une mise à jour de l'organisation ICANN sur le Guide de candidature (AGB) et le calendrier pour la prochaine série de nouveaux gTLD, suivie d'une discussion du GAC sur le processus des alertes précoces du GAC. Une discussion sera également consacrée au libellé du communiqué du GAC, plus précisément celui des questions prioritaires relatives aux nouveaux gTLD.

Proposition des dirigeants pour la ligne d'action du GAC

1. Les membres du GAC recevront une mise à jour sur l'état d'avancement du Programme de soutien aux candidats de l'organisation ICANN, incluant l'état des candidatures en cours, ainsi que les prochaines étapes en préparation de la prochaine série de nouveaux gTLD.
2. Les membres du GAC s'engageront avec le groupe GeoTLD sur : le rôle du panel des noms géographiques et les frais de révision des noms géographiques décrits dans l'AGB préliminaire, les activités de sensibilisation des GeoTLD, l'engagement avec le GAC et le renforcement des capacités liées aux GeoTLD.
3. Les membres du GAC recevront une mise à jour de l'organisation ICANN sur le Guide de candidature (AGB), y compris l'état d'avancement du calendrier pour la prochaine série de nouveaux gTLD.

4. Les membres du GAC discuteront et examineront le [processus du GAC pour les alertes précoces](#) en préparation de la prochaine série des nouveaux gTLD, dans le but de le conclure dans le cadre des étapes de préparation pour la prochaine série.

Situation actuelle et évolutions récentes

Programme de soutien aux candidats et Programme d'évaluation des fournisseurs de services de registre

Depuis l'ICANN83, le [Programme de soutien aux candidats](#) (ASP) et le [Programme d'évaluation des fournisseurs de services de registre](#) (RSP) ont continué le processus des candidatures reçues.

Le sous-groupe du Comité directeur de la prochaine série [a approuvé les trois premiers candidats à l'ASP](#) à la suite de révisions détaillées des résultats de l'évaluation des candidats et des candidatures. Des lettres d'engagement ont été envoyées aux candidats approuvés après la réception de leurs dépôts. L'aide non financière fournie aux candidats qualifiés comprend une « boîte à outils pour les candidats soutenus » qui les intégrera et les guidera tout au long d'un parcours d'apprentissage personnel.

L'équipe de l'ASP de l'organisation ICANN continue d'engager les candidats potentiels qui pourraient envisager de présenter leur candidature au programme ASP par le biais d'un sondage de satisfaction qui permettra d'évaluer l'intérêt pour postuler. L'équipe a également accéléré son rythme de communications amélioré avec les candidats en attente, en particulier ceux n'ayant pas progressé dans le processus, afin d'identifier les défis et de fournir des ressources pour les aider à franchir les prochaines étapes.

L'équipe du département de la communication de l'ICANN a réalisé une autre campagne de l'ASP sur les médias sociaux afin de sensibiliser davantage les candidats potentiels à ce programme. L'équipe de sensibilisation a présenté quelques événements d'engagement, notamment : l'organisation d'un atelier avec l'UNESCO et d'autres panélistes experts, une réunion d'information avec les membres du Parlement sur l'ASP au Forum sur la gouvernance de l'Internet et travaille avec les équipes régionales en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales (GSE) pour mener des activités de sensibilisation supplémentaires. Par exemple, l'organisation d'un séminaire en ligne avec APRALO et l'équipe GSE de l'APAC pour présenter l'ASP et les fournisseurs de services pro bono disponibles dans la région ainsi que l'organisation d'un atelier sur la prochaine série et les ASP lors du Sommet de la connectivité des peuples autochtones. Ces séminaires en ligne ont été enregistrés et mis à la disposition des candidats en tant que ressources supplémentaires sur le site Web de la prochaine série - [page des ressources de l'ASP](#) .

Lancé le 19 novembre 2024, l'ASP enregistrait au 23 septembre 2025 :

- 42 demandes **en cours de rédaction** (dossiers ouverts, sans informations organisationnelles transmises) ;
- 42 demandes **engagées** (dossiers ouverts, informations organisationnelles dûment renseignées) ;
- 3 demandes **soumises** (dossiers complets transmis pour évaluation) ;
- 1 demande **retirée** à l'initiative du demandeur.
- 1 candidature a été « **approuvée sous conditions** » (paiement en attente)
- 2 candidatures ont été « **entièrement approuvées** » (paiement reçu)

Les statistiques sont consultables sur la page Web consacrée aux [Statistiques du programme de soutien aux candidats](#), actualisée chaque mois.

L'équipe de l'organisation ICANN responsable de l'ASP a produit plusieurs [documents de préparation à l'usage des demandeurs](#), disponibles sur le site Web de la prochaine série, dans les six langues de l'ICANN. Ces documents sont les suivants :

- le [Guide de l'utilisateur du système de dépôt de demandes ASP](#) ;
- [Liste de contrôle du candidat à l'ASP](#) ; et
- [Guide de démarrage rapide du candidat à l'ASP](#).

Le GAC et At-Large ont présenté une lettre au Conseil d'administration de l'ICANN (15 août 2025) demandant une révision accélérée du Programme de soutien aux candidats (ASP) à la lumière de son rôle essentiel pour garantir une participation équitable lors de la prochaine série de nouveaux gTLD. À la suite de discussions bilatérales approfondies entre le GAC et l'ALAC depuis l'ICANN83, les deux comités ont partagé des préoccupations au sujet de la trajectoire actuelle du programme, en particulier compte tenu du temps limité restant dans la fenêtre de candidature et de la faible représentation des régions faiblement desservies.

En réponse à la lettre conjointe du GAC et de l'ALAC, le Conseil a noté qu'en ce qui concerne la question du GAC-ALAC sur l'extension de la période de soumission candidatures à l'ASP, l'organisation ICANN travaille sur une proposition visant à accorder plus de temps aux candidats qui se trouvent actuellement dans le processus de candidature pour compléter et présenter leurs candidatures à l'ASP.

Cette approche vise à aborder simultanément plusieurs questions :

- Donner aux candidats qualifiés une certitude quant à leurs réductions sur les frais (75 à 85 %).
- Offrir une occasion supplémentaire d'utiliser les ressources disponibles et d'aider les candidats à finaliser leurs candidatures.
- Réduire le risque de chevauchement des évaluations ASP avec la fenêtre de candidature aux gTLD d'avril 2026.
- Aider l'organisation ICANN à gérer les ressources pour traiter efficacement les candidatures.

Le 6 octobre, l'ICANN [a annoncé](#) qu'elle avait prolongé la date limite de présentation de l'ASP afin de laisser plus de temps aux candidats pour compléter le processus de candidature. Les entités qui saisissent des informations dans le système avant le 19 novembre 2025 auront désormais jusqu'au 19 décembre 2025 pour présenter une candidature complète. Si un candidat n'introduit pas les renseignements organisationnels dans le système d'ici le 19 novembre 2025, il ne pourra pas donner suite à sa candidature dans le cadre de cette série. L'extension d'un mois garantit à l'organisation ICANN suffisamment de temps pour se préparer en interne et en externe à ouvrir la

fenêtre de candidature aux gTLD comme prévu, c'est-à-dire qu'aucun retard n'est prévu dans le calendrier du processus de candidature aux nouveaux gTLD.

Le programme d'évaluation des RSP, pour sa part, permet d'évaluer la capacité technique des RSP à exploiter un gTLD. Les RSP assurent des services critiques pour le compte d'un opérateur de registre, notamment le service DNS, le protocole d'accès aux données d'enregistrement des noms de domaine et les extensions de sécurité du DNS. Dans le cadre du programme d'évaluation, n'a besoin d'être évalué qu'une seule fois, indépendamment du nombre de gTLD qu'il entend prendre en charge. Une première liste de RSP qualifiés sera publiée en décembre 2025. Une autre opportunité d'évaluation dans le cadre de ce programme sera offerte aux RSP lors de l'ouverture de la fenêtre de candidature aux nouveaux gTLD.

Guide de candidature

Le 23 juillet 2025, après la clôture de la période finale de commentaires publics sur la version complète du Guide de candidature (AGB), l'organisation ICANN a travaillé avec l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) pour examiner les 29 présentations reçues, qui comprenaient 196 commentaires. Au moment de la rédaction de ce rapport, cette révision est presque terminée, ce qui devrait permettre au Conseil d'administration de l'ICANN d'examiner l'AGB lors de sa réunion à l'ICANN84. L'AGB définit les règles pour les candidatures aux nouveaux gTLD et constitue donc un élément clé du programme. Les recommandations de la communauté de l'ICANN exigent que l'AGB soit disponible au moins quatre mois avant l'ouverture de la fenêtre de candidature aux nouveaux gTLD.

L'AGB transpose les recommandations de politique élaborées par la communauté en règles de programme précises et en exigences que les candidats devront satisfaire. Son adoption définitive par le Conseil d'administration est attendue pour décembre 2025. Les membres du GAC participent activement à l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT), chargée de revoir et d'actualiser le texte de l'AGB en collaboration avec l'organisation ICANN (voir la section ci-dessous sur l'IRT), et le GAC a régulièrement contribué aux procédures de consultation publique relatives à l'AGB.

L'AGB étant un document juridique dense, de nature complexe, et pouvant être difficile à appréhender par les personnes moins familières avec l'ICANN et le système de noms de domaine, l'organisation ICANN élabore activement des supports destinés à en faciliter la compréhension par la communauté élargie. L'organisation ICANN est consciente de la nécessité de documents complémentaires destinés à aider les candidats potentiels aux domaines génériques de premier niveau (gTLD) à comprendre les conditions à remplir pour présenter leur candidature et à se repérer dans les processus de candidature et d'évaluation. Ce [contenu](#) est en cours d'élaboration comme suit :

- [Présentation des thèmes clés](#)
- [Foire aux questions \(FAQ\)](#)
- [séminaires Web, et séances lors des réunions de l'ICANN](#)

Présentations des thèmes clés

Il s'agit de présentations succinctes de divers volets du Guide de candidature, assorties des politiques et procédures correspondantes, rédigées dans un langage aussi clair que possible. Les sujets actuellement disponibles comprennent les chaînes et les périodes de remplacement, la protection des marques de commerce, les noms géographiques, les alertes précoces et les avis consensuels du Comité consultatif gouvernemental (GAC), les objections et les appels, ainsi que les contributions de la communauté. D'autres sont en cours d'élaboration. Ces présentations sont consultables sur le site Web de la prochaine série Site Web de la prochaine série sur la page dédiée aux [ressources du Guide de candidature](#).

Équipe de révision de la mise en œuvre (IRT)

L'**équipe de révision de la mise en œuvre (IRT)** des procédures pour des séries ultérieures a entamé ses travaux en mai 2023 et est chargée, notamment, de rédiger le prochain Guide de candidature (AGB) en vue de la prochaine série de nouveaux gTLD. **Le GAC a nommé le Canada comme son représentant pour participer au processus, et le Royaume-Uni comme suppléant** afin de contribuer à l'IRT et l'informer sur les questions d'importance pour le GAC.

Au moment de la rédaction du présent document, l'organisation ICANN et l'IRT ont examiné les soumissions reçues lors de la période finale de commentaires publics sur la version préliminaire complète de l'AGB.

Plus précisément, l'organisation ICANN recherche l'avis de la communauté sur la compatibilité du texte proposé avec les résultats du rapport final du processus d'élaboration de politiques consacré aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Il convient de souligner que cette version de l'AGB a été élaborée en collaboration avec l'[IRT des procédures pour des séries ultérieures](#).

D'autres informations émanant de l'IRT, ainsi que les enregistrements des réunions et d'autres documents connexes, sont disponibles [ici](#).

Site Web de la prochaine série

Le [site Web](#) du Programme des nouveaux gTLD a été mis en service au lendemain de l'ICANN79. Il a vocation à être une source centrale de renseignement tant pour la communauté de l'ICANN que pour les candidats actuels et futurs aux nouveaux gTLD. Le site Web comprend des informations sur le programme, des outils et des ressources pour les candidats, des mises à jour sur l'état du programme et des renseignements concernant une série spécifique (p. ex. la série de 2012 par rapport à la prochaine série). Les membres du GAC sont invités à se familiariser avec le site Web afin de rester informés des ressources et informations relatives au programme, publiées sur cette plateforme de manière continue.

Rappel du contexte

Dans sa [résolution](#) du 16 mars 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a enjoint à l'organisation ICANN de commencer la mise en œuvre de toutes les conclusions du rapport final, détaillées dans la section A de la [fiche de suivi sur le processus d'élaboration de politiques \(PDP\) consacré aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (fiche de suivi de mars), et de mettre à disposition les ressources nécessaires à l'ouverture réussie, en temps voulu, de la prochaine série de nouveaux gTLD. Le Conseil a approuvé quatre-vingt-dix-huit (98) des recommandations figurant dans le rapport final du PDP consacré aux procédures pour des séries ultérieures, et a marqué les trente-huit (38) restantes comme étant « en attente ».

Le Conseil d'administration a en outre demandé à l'organisation ICANN de lui remettre un plan complet de mise en œuvre, au plus tard le 1er août 2023. Ce plan devait inclure un plan de travail, assorti des informations pertinentes pour le flux de développement de l'infrastructure, des échéances et des besoins envisagés en ressources pour annoncer l'ouverture de la nouvelle série

de domaines génériques de premier niveau (gTLD). L'organisation ICANN a livré le [plan de mise en œuvre](#) pour l'ouverture de la prochaine série de candidatures aux nouveaux gTLD et le Conseil d'administration, dans sa [résolution](#) du 27 juillet 2023, a accusé réception de ce plan et enjoint à l'organisation de lui transmettre des mises à jour régulières sur l'avancement de cette dernière dans la mise en œuvre du programme. Il a également demandé à l'organisation de continuer à préparer, à l'intention du Comité de finances du Conseil, les informations requises pour les demandes périodiques de financement de la mise en œuvre à mesure que celle-ci avance et franchit les étapes définies. Un [point d'étape](#) sur la prochaine série du programme des nouveaux gTLD a été publié par l'organisation ICANN le 30 septembre 2024.

Le Conseil d'administration a échangé avec le conseil de la GNSO sur les points marqués « en attente » et, à la suite de ces échanges, le conseil de la GNSO a transmis au Conseil d'administration, le 5 septembre 2023, une [déclaration de clarification du conseil de la GNSO sur les recommandations « en attente » concernant les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (Déclaration de clarification), élaborée par la petite équipe SubPro du conseil de la GNSO pour répondre aux préoccupations du Conseil d'administration sur les conclusions « en attente ». Le conseil de la GNSO a fait observer que la déclaration de clarification est à lire comme un complément aux recommandations énoncées dans le rapport final et devrait être examinée conjointement aux conclusions aux fins de la mise en œuvre et de l'exécution de la prochaine série du Programme de nouveaux gTLD.

En septembre 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié plusieurs documents d'intérêt pour le GAC, concernant les nouveaux gTLD. Les sections pertinentes de ces documents sont résumées ci-dessous pour faciliter leur consultation aux membres du GAC.

- Le 10 septembre 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié sa [fiche de suivi de septembre 2023 : PDP consacré aux procédures pour des séries ultérieures](#). Il s'agit d'une fiche de suivi actualisée du Conseil d'administration sur les recommandations du Groupe de travail du PDP SubPro marquées comme « en attente » dans la résolution du Conseil du 16 mars 2023.
- Le Conseil d'administration a également publié, le 10 septembre 2023, la [fiche de suivi du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN77](#). Il y décrit les décisions qu'il a adoptées à la lumière de l'avis du GAC de l'ICANN77.
- Le 21 septembre 2023, le Conseil d'administration a publié sa [fiche de suivi sur les questions d'importance soulevées par le GAC lors de l'ICANN77](#), dans laquelle il expose les commentaires formulés et les décisions prises sur lesdites questions à la lumière des échanges tenus avec le GAC sur le sujet.

Le 26 octobre 2023, le Conseil d'administration a publié sa [fiche de suivi d'octobre 2023 sur les procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#), où il énonce ses décisions sur les recommandations en attente du Rapport final du Groupe de travail consacré au PDP SubPro.

Le 11 juin 2024, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié sa [fiche de suivi de juin 2024 sur les recommandations supplémentaires sur les procédures pour des séries ultérieures](#). Cette fiche de suivi de juin 2024 (fiche de suivi des recommandations supplémentaires) a pour but de faciliter

l'examen par le Conseil des [recommandations supplémentaires approuvées par le conseil de la GNSO](#).

Principaux documents de référence

- [Suivi par le Conseil d'administration de la lettre conjointe du GAC et de l'ALAC sur le Programme de soutien aux candidats](#) (3 octobre 2025)
- [Réponse du Conseil à la lettre du GAC et de l'ALAC concernant l'examen urgent du programme de soutien aux candidats pour la prochaine série](#) (25 août 2025)
- [Lettre du GAC et de l'ALAC au Conseil sur la révision urgente du programme de soutien aux candidats pour la prochaine série](#) (15 août 2025)
- [Des documents de l'ICANN apportent aux candidats potentiels aux nouveaux gTLD des précisions sur des sujets majeurs](#) (21 mai 2025)
- Ressources du Guide de candidature - [Présentations des thèmes clés](#)
- [Réponse du Conseil d'administration à la réponse du GAC à sa mise à jour, à la suite de la consultation entre le Conseil d'administration et le GAC sur les statuts constitutifs, faisant suite à l'avis formulé par le GAC lors de l'ICANN80](#) (29 janvier 2025)
- [Réponse du GAC à la mise à jour de la Recommandation 7, proposée par le groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères des nouveaux gTLD](#) (20 janvier 2025)
- [Réponse du GAC à la proposition du Conseil d'administration concernant la voie à suivre en matière d'enchères : mécanismes de dernier recours/résolution privée des ensembles conflictuels dans les nouveaux gTLD](#) (13 décembre 2024)
- [Suivi par le GAC de l'avis formulé lors de l'ICANN80 et concernant le rapport sur les activités de sensibilisation et de participation](#) (11 décembre 2024)
- [Communiqué d'Istanbul de l'ICANN81](#) (18 novembre 2024)
- Suivi du Conseil d'administration sur les processus de consultation mandatés par les statuts constitutifs sur l'avis du GAC :
 - [suivi](#) le 3 septembre 2024 de la consultation du Conseil d'administration et du GAC concernant le point 4.a.i de l'avis du GAC de l'ICANN77 (Enchères) (3 octobre 2024)
 - [mise à jour](#) à la suite de la consultation du Conseil d'administration et du GAC sur l'avis du GAC de l'ICANN80 sur le Programme de soutien (ASP) aux candidats aux nouveaux gTLD (3 octobre 2024)
- [Décision du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN80](#) (29 juillet 2024)
- [Proposition du Conseil d'administration concernant la voie à suivre pour les avis consensuels du GAC formulés dans le communiqué du GAC de Kigali de l'ICANN80](#) (23 juillet 2024)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur les questions d'importance soulevées par le GAC à l'occasion de l'ICANN78](#) (9 mai 2024)
- [Décision du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN79](#) (5 mai 2024)

- [Version préliminaire du Manuel de soutien aux candidats à la prochaine série du Programme des nouveaux gTLD](#) (12 février 2024)
- [Décision du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN78](#) (21 janvier 2024)
- [Aperçu des analyses des coûts et des bénéfices d'une prochaine série du programme des nouveaux gTLD](#) (22 janvier 2024)
- [Recommandation du Rapport final du processus d'orientation de la GNSO \(GGP\) relatif au soutien aux candidats](#) (8 décembre 2023)
- [Cadre de mise en œuvre des engagements des opérateurs de registre quant au contenu pour la prochaine série du Programme des nouveaux gTLD](#) (5 décembre 2023)
- [Communiqué du GAC de Hambourg de l'ICANN78](#) (30 octobre 2023)
- [Fiche de suivi d'octobre 2023 du Conseil d'administration sur les procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#) (26 octobre 2023)
- [Fiche de suivi de septembre 2023 du Conseil d'administration sur les procédures pour des séries ultérieures](#) (10 septembre 2023)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN77](#) (10 septembre 2023)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur les questions d'importance soulevées par le GAC à l'occasion de l'ICANN77](#) (21 septembre 2023)
- [Fiche de suivi sur les procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#) (16 mars 2023)
- [Communiqué du GAC de l'ICANN77](#) (20 juin 2023)
- [Évaluation de la conception opérationnelle relative aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (12 décembre 2022)
- [Commentaire collectif consensuel du GAC](#) (1er juin 2021) sur les Conclusions finales de la GNSO sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, soumises à l'examen du Conseil d'administration de l'ICANN.
- [Rapport final du Groupe de travail chargé du PDP consacré aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (1er février 2021)

Informations complémentaires

- Document d'information du GAC relatif aux politiques sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD : <https://gac.icann.org/briefing-materials/public/gac-policy-background-new-gtlds-subsequent-rounds.pdf>

Gestion des documents

Titre	Document d'information du GAC pour l'ICANN84 - Discussion du GAC sur les nouveaux gTLD
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public en général (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 10 octobre 2025